



Universiteit
Leiden

The Netherlands

A propos des îles négatives et factives

Rooryck, J.E.C.V.

Citation

Rooryck, J. E. C. V. (1992). A propos des îles négatives et factives. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/2530>

Version: Not Applicable (or Unknown)

License: [Leiden University Non-exclusive license](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/2530>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

A propos des îles négatives et factives*

Johan Rooryck
Université d'Indiana

1. Introduction

Certaines restrictions sur le déplacement successivement cyclique des éléments *qu-* ne semblent pas être liées exclusivement à des principes généraux de la grammaire, mais sont en quelque sorte lexicalement déterminées. Il est bien connu que les phrases résultant du déplacement *qu-* des sujets et des adjoints hors des phrases subordonnées des verbes factifs sont nettement moins acceptables que des phrases similaires qui mettent en jeu un complément du verbe dans cette subordonnée (Rouveret 1980, Kayne 1981, Zubizarreta 1982, Adams 1985) :

- (1) a. *Qui as-tu regretté/ compris/ oublié qui a sélectionné cet article ?
- b. *Comment a-t-il beaucoup apprécié/ regretté que j'ai sélectionné cet article ?
- c. ?Quel article as-tu regretté/ compris/ oublié que j'avais sélectionné ?

Les verbes non factifs comme *croire* ou *penser* ne manifestent pas cette restriction. Cependant, le déplacement *qu-* des sujets et des adjoints dans (2) semble être bloqué par la négation qui intervient entre l'élément *qu-* et sa trace dans le spécifieur du CP subordonné. De nouveau, les compléments du verbe construisant la subordonnée peuvent monter librement dans le Spéc, CP de la phrase principale (Ross 1984, Travis 1984, Kayne 1986:fn.17, Melis 1988, Rizzi 1990a: 15) :

- (2) a. Qui (*ne) crois-tu (*pas) qui a sélectionné cet article ?
- b. Comment (*ne) crois-tu (*pas) que j'ai sélectionné cet article ?
- c. Quel article (?ne) crois-tu (?pas) que j'ai sélectionné ?

Les îles négatives et factives présentées dans (1) et (2) peuvent être considérées comme des cas où le déplacement *qu-* établit une asymétrie entre les sujets et les adjoints d'une part et les compléments du verbe d'autre part. Dans le cadre de Chomsky (1986), ce genre d'asymétrie est généralement lié au Principe des Catégories Vides (PCV) : les traces de sujets et des adjoints doivent être gouvernées par l'antécédent pour être gouvernées de façon appropriée, tandis que les traces des compléments du verbe sont gouvernées de façon appropriée par le verbe constructeur. A première vue, les données suggèrent donc que la trace intermédiaire en position Spéc, CP dans (lab-2ab) n'est pas gouvernée de façon appropriée par l'élément *qu-* qui est déplacé de façon successivement cyclique. C'est essentiellement l'argumentation de Rizzi (1990a) : pour Rizzi, la négation dans la phrase principale est un gouverneur par l'antécédent potentiel pour la trace intermédiaire dans le Spéc, CP de la phrase subordonnée. Comme ce gouverneur potentiel intervient entre l'antécédent *qu-* et sa trace intermédiaire, l'antécédent en question ne pourra pas gouverner cette trace, et la phrase est exclue par le PCV. Cette analyse en termes de la minimalité relativisée se heurte toutefois à un certain nombre de contre-exemples où la négation ne semble pas créer un effet d'opacité. Melis (1988) a observé que l'asymétrie notée dans (2) ne s'étend pas à des phrases syntaxiquement parallèles où le verbe principal est un verbe exprimant la volonté :

- (3) a. Qui ne veux/ désires-tu pas qui vienne encore chez nous ?
 b. Voilà la façon de laquelle je ne veux/ désire pas qu'il répare la voiture
 c. Voilà les moments auxquels je ne veux/ désire pas qu'on me dérange

Les verbes du type *prétendre* se comportent comme les verbes de volonté. Il est vrai que la négation dans la phrase principale de ces verbes doit être accentuée, et que l'élément *qu-* a une lecture universelle. Cependant, ces phrases ne sont certainement pas des questions-écho, et elles ne sont pas nécessairement des questions rhétoriques :

- (4) a. Cet imposteur a prétendu que les personnes les plus diverses viendraient à la fête. Qui n'a-t-il PAS prétendu qui viendrait à la fête ?

- b. Ce type a prétendu avoir réparé des voitures de toutes les façons imaginables. Mais comment n'a-t-il PAS prétendu qu'il avait réparé des voitures ?
- c. Si je me souviens bien, il a prétendu qu'il est resté à Chicago pendant quinze jours. Savez-vous pendant combien de temps il n'a PAS prétendu qu'il est resté à Chicago ?

Contrairement aux prédictions de la minimalité relativisée, la négation dans la phrase principale ne semble pas pouvoir fonctionner comme un gouverneur potentiel pour la trace intermédiaire dans le Spéc, CP de la phrase subordonnée dans (3-4). Comme il semble y avoir des verbes qui permettent aux sujets et aux adjoints d'être extraits au-dessus de la négation, l'interaction entre la minimalité relativisée et le PCV ne peut être la réponse adéquate au problème des îles négatives. Il nous semble plutôt que la réponse doit être cherchée dans les propriétés lexicales imposées par des verbes comme *croire et penser* à la phrase subordonnée qu'ils sélectionnent. Ces propriétés sont vraisemblablement différentes des propriétés sélectionnelles imposées à la phrase subordonnée par les verbes de volonté ou par les verbes comme *prétendre*.

L'opacité des subordonnées factives par rapport à l'extraction des sujets et des adjoints semble être due à des propriétés lexicales similaires. Les analyses existantes (Rouveret 1980, Kayne 1981, Zubizaretta 1982, Adams 1985, Rizzi 1990a) reposent essentiellement sur le statut spécial des subordonnées sélectionnées par les verbes factifs. Rouveret (1980), Kayne (1981) et Adams (1985) excluent (la) par le recours au PCV. La solution de Rouveret (1980) empêche le déplacement vers la position du spécifieur (Comp) de la subordonnée auquel le verbe attribue une propriété nominale [+N]. Kayne (1981) stipule qu'un verbe factif ne peut gouverner Comp : il s'en suit que la trace *qu-* ne sera pas gouvernée de façon appropriée. Adams (1985) fait des réserves justifiées sur les solutions de Rouveret (1980) et de Kayne (1981) puisqu'elles sont basées sur des stipulations. Adams (1985) explique (la) par l'idée qu'un complémenteur factif [+N], tout comme d'autres éléments nominaux, ne peut gouverner de façon appropriée la position du sujet de la subordonnée. Les verbes non factifs sélectionnent des complémenteurs [N] qui peuvent gouverner la position sujet de la subordonnée. Adams (1985) accepte cependant toujours la stipulation qu'un verbe peut assigner un trait nominal à la tête C° de la subordonnée. Zubizaretta (1982)

explique (la) par une modification de la condition "i dans i" (i-within-i Condition) qui repose à nouveau sur la propriété nominale des compléments factifs. Les analyses de Zubizarretta (1982) et Adams (1988) exploitent la relation spéciale du sujet de la subordonnée avec un complément nominal, et elles ne permettent donc pas d'expliquer la restriction sur l'extraction des adjoints illustrée dans (lb). Rizzi (1990a:112) reconnaît le problème de l'extraction des adjoints, et il accepte que les subordonnées des verbes factifs sont des barrières inhérentes. Il base son analyse sur celle de Kiparsky & Kiparsky (1970b) selon laquelle la subordonnée des verbes factifs est sélectionnée par une projection nominale qui peut rester invisible.

Nous avons montré ailleurs (Rooryck 1991a) qu'il n'y a pas d'arguments indépendants pour l'idée que les subordonnées des verbes factifs auraient une propriété ou une projection nominale qui les différencierait des subordonnées sélectionnées par les verbes non factifs. Nous accepterons simplement que la projection CP met en jeu des propriétés temporelles comme celles de IP, et qu'elle est le lieu où peuvent s'exprimer les valeurs de vérité de la phrase et les traits + *qu*-. Il sera clair qu'une solution pour les îles factives qui ne requiert pas de stipulations exceptionnelles sera préférable.

Il semble donc que les solutions existantes pour le problème des îles négatives et factives souffrent d'un défaut qui caractérise également d'autres analyses syntaxiques, et qui consiste à sous-estimer la complexité des rapports entre la syntaxe et les propriétés lexicales des éléments mis en jeu par cette syntaxe. Cette critique a été soulignée sans cesse par Ruwet (1982, 1983a,b, 1984). Nous voudrions montrer ici que certaines découvertes théoriques des dix dernières années permettent de venir à bout du problème des îles négatives et factives, mais seulement à condition de bien cerner les propriétés lexicales qui interagissent avec les principes indépendants de la grammaire.

Plus en particulier, nous aimerions montrer que, contrairement aux apparences, les restrictions limitant le déplacement *qu*- hors des îles négatives et factives ne peuvent être expliquées par le seul PCV, mais qu'il faut avant tout tenir compte de certaines propriétés sémantiques qui sont attribuées à la tête C° de la subordonnée par le verbe constructeur. Dans l'approche choisie ici, les restrictions sur le déplacement en dehors des îles négatives et factives, qui sont à première

vue indépendantes, seront expliquées par le même mécanisme : le déplacement *qu-* successivement cyclique est limité par la valeur du C° de la subordonnée, valeur qui est déterminée par le verbe constructeur et par la négation. Nous montrerons que les éléments *qu-* qui passent dans le Spéc, CP de la subordonnée reçoivent la valeur de C° par l'Accord spécifieur - tête, et que cette valeur interagit avec des principes indépendants de la grammaire pour empêcher le déplacement successivement cyclique des éléments *qu-* vers le Spéc, CP de la phrase principale.

2. Les îles négatives : la montée de la négation comme le liage négatif de C°

Le contraste entre les verbes du type *croire, penser* dans (2) et les verbes du type *vouloir, prétendre* dans (3-4) suggère qu'une propriété lexicale de ces verbes interagit avec la négation. Nous voudrions montrer que cette propriété lexicale implique la caractéristique qui était connue dans la grammaire générative des années '70 comme la montée de la négation (Lakoff 1970, voir Horn 1978, 1989 pour une discussion détaillée). La montée de la négation était une règle censée couvrir la relation de paraphrase entre les phrases (5a) et (5b), où la négation de la phrase subordonnée semble avoir été transportée dans la phrase principale :

- (5) a. Je ne crois pas qu'il viendra
b. Je crois qu'il ne viendra pas

Les verbes de volonté comme *vouloir, désirer, espérer*, et *souhaiter* ne possèdent pas la propriété de montée de la négation (Lakoff 1970). Horn (1978:151) précise que les verbes de volonté manifestent la montée de la négation avec des compléments infinitifs. Horn (1978:192) cite cependant des exemples de Cornulier (1974:50) qui montrent clairement qu'il n'y a pas de relation de paraphrase entre la négation 'en haut' et la négation 'en bas' dans certains compléments infinitifs. Avec *croire*, la relation de paraphrase est maintenue :

- (6) a. Je ne voudrais pas être Dieu
b. Je voudrais ne pas être Dieu

- (7) a. Je ne crois pas être Dieu
 b. Je crois ne pas être Dieu

Ces propriétés montrent que les verbes de volonté ne peuvent être considérés comme des verbes à montée de la négation. Le fait même que les présuppositions des phrases principale et subordonnée dans (6) peuvent être différentes montrent que ces deux phrases ont des valeurs de vérité indépendantes. Les verbes comme *croire*, *penser* ne semblent pas permettre à leurs subordonnées d'avoir une valeur de vérité indépendante : les phrases principales et subordonnées dans (5) et (7) semblent constituer un seul domaine pour la valeur de vérité.

Les propriétés des verbes du type *prétendre* et des verbes factifs par rapport à la montée de la négation sont immédiatement claires : il n'y a pas de relation de paraphrase entre (8a) et (8b) :

- (8) a. Je regrette//prétends que Georges n'a(it) pas pensé aux conséquences
 b. Je ne regrette/prétends pas que Georges ait pensé aux conséquences

Nous pouvons conclure que les verbes comme *croire*, *penser* sont des verbes à montée de la négation, mais que cette propriété ne s'applique pas aux verbes de volonté, les verbes du type *prétendre*, et les verbes factifs.

Comment peut-on exprimer cette propriété dans la grammaire générative d'aujourd'hui et comment peut-on la relier à une explication des îles négatives ? Il serait difficile de prétendre aujourd'hui que (7a) dérive de (7b) par une règle syntaxique de montée de la négation. Pour 'moderniser' la montée de la négation, nous voudrions tirer parti de l'observation que la phrase principale et la phrase subordonnée des verbes du type *croire*, *penser* constituent un seul domaine pour la valeur de vérité. Si cette observation est correcte, le domaine de la phrase principale doit pouvoir s'étendre jusque dans la phrase subordonnée pour permettre à la négation de la phrase principale d'avoir une portée dans la phrase subordonnée. Il va de soi que la portée de la négation ne peut être une propriété des verbes eux-mêmes. Il est plus vraisemblable que certaines propriétés des phrases subordonnées sont déterminées par les verbes principaux. Les verbes principaux gouvernent la tête C

de la phrase subordonnée. On peut alors proposer que ces verbes déterminent par ce biais certaines propriétés des subordonnées sélectionnées. Par exemple, Stowell (1982) a montré que l'interprétation temporelle d'un complément infinitif est déterminée par le verbe principal : le complément infinitif des verbes de volonté est interprété comme un futur par rapport au temps du verbe principal, mais le complément infinitif d'un verbe comme *regretter* est interprété par rapport au passé. Stowell (1982) rend compte de cette détermination temporelle du complément infinitif par un opérateur temporel qui se trouve dans le complémenteur de l'infinitif et dont la valeur est déterminée par le verbe principal gouvernant.

Nous aimerions proposer que la valeur précise attribuée par les verbes du type *croire, penser* à la tête C de leur subordonnée permet à la valeur de vérité de la phrase principale de s'étendre dans la subordonnée. Du point de vue syntaxique, cette idée peut être traduite par l'hypothèse que la seule valeur de la tête C d'une subordonnée sélectionnée par les verbes du type *croire, penser* peut fonctionner comme une variable de la négation du verbe principal. La tête C subordonnée gouvernée par les verbes du type *croire, penser* est donc une variable pour la négation du verbe principal. De cette manière, la négation du verbe principal étend sa portée dans la subordonnée, et les deux phrases fonctionnent comme un seul domaine par rapport à la négation. Les têtes C des subordonnées sélectionnées par les verbes de volonté, les verbes factifs et les verbes du type *prétendre* ne peuvent être liées par la négation du verbe principal. Dans ces cas-ci, la valeur sémantique attribuée au C° subordonné ne peut fonctionner comme une variable de la négation. Ceci reflète l'observation que les phrases principales et subordonnées de ces verbes ont des domaines différents en ce qui concerne leurs valeurs de vérité.

Le comportement des îles négatives qui se reflète dans une asymétrie entre l'extraction des sujets et des adjoints d'une part et l'extraction des compléments d'autre part (2) peut maintenant être expliqué sans problèmes. Les éléments *qu-* qui se déplacent de façon successivement cyclique vers la position Spéc, CP de la phrase principale recevront la valeur négative du C° subordonné par l'accord Spécifieur - Tête en passant par le Spéc, CP subordonné. Ceci implique que le passage des éléments *qu-* dans le Spéc, CP subordonné les transforme en variables de la négation à cause de l'accord Spécifieur-Tête avec la variable C° liée

par la négation du verbe de croyance. Comme ces éléments *qu-*, qui deviennent des variables de la négation, se trouveront en structure de surface hors de la portée de leur négation, les phrases seront exclues en *Forme Logique* par les principes généraux qui gouvernent les relations entre un opérateur et une variable.

Les éléments *qu-* sujets et adjoints extraits des îles négatives dans (2a,b) peuvent uniquement être déplacés de façon successivement cyclique, puisque leurs traces doivent être gouvernées par l'antécédent en accord avec le PCV (Chomsky 1986). Il s'en suit que l'accord Spécifieur-Tête attribuera nécessairement la valeur négative de la variable *C°* liée par la négation à ces éléments *qu-* sujets et adjoints. Leur déplacement ultérieur dans le Spéc, CP de la phrase principale produira les phrases inacceptables (2ab) parce que l'élément *qu-*, devenu une variable de la négation, se trouve en dehors de la portée de la négation en S- structure. Les éléments *qu* qui se trouvent dans une position de complément du verbe en structure profonde ne doivent pas nécessairement passer par le position Spéc, CP de la subordonnée, puisque leurs traces sont théta-gouvernées. Grâce à cette propriété de gouvernement, les éléments *qu-* compléments peuvent être déplacés au-dessus de la Barrière CP subordonnée qui résulte de l'héritage de IP. Les phrases comme (2c) avec une île négative qui en résultent auront le statut d'une violation légère des îles *qu-* (cf. Chomsky 1986). Le PCV n'est donc qu'indirectement impliqué dans l'explication de l'asymétrie illustrée dans (2). Le PCV assure seulement que les éléments *qu-* se déplaceront de façon successivement cyclique.

Cette analyse est confirmée par l'impossibilité de l'*Inversion Stylistique* dans ces phrases. Kayne & Pollock (1978) ont montré de façon convaincante que les éléments *qu-* ou leurs traces déclenchent l'*Inversion Stylistique* :

- (9) a. L'homme que je crois qu'aime Euphrasie
- b. *L'homme que je ne crois pas qu'aime Euphrasie

La phrase (9b) montre que l'*Inversion Stylistique* est impossible quand le verbe de croyance principal est nié. Elle confirme donc que les éléments *qu-* compléments du verbe dans (2c) ne passent pas par la position Spéc, CP subordonnée.

3. Les îles factives et la compatibilité des traits *qu-*

L'asymétrie illustrée dans (1) entre l'extraction hors des subordonnées factives des sujets et des adjoints d'une part (1a,b) et des compléments d'autre part (1c) suggère à première vue que ces subordonnées sont des barrières inhérentes au gouvernement. Cependant, pareille explication ne serait pas seulement *ad hoc*, elle empêcherait aussi de comprendre les restrictions sélectionnelles que les verbes factifs imposent à leurs subordonnées. Comme pour les îles négatives, nous voudrions montrer que le PCV n'est pas impliqué directement dans l'explication des restrictions sur l'extraction observées dans (1). Tout d'abord, il est nécessaire de réévaluer les jugements d'acceptabilité pour (1). Il semble que l'extraction des adjoints hors des subordonnées factives est possible quand il est clair que l'adjoint ne modifie pas la phrase principale, et quand l'élément *qu-* est accentué. Les sujets peuvent être extraits des subordonnées factives dans les mêmes circonstances. Ces phrases donnent lieu à des questions-écho, et à des phrases relatives qui sont marginales, mais pas entièrement exclues.

- (10) a. ??Avec QUELLE peinture n'a-t-il vraiment pas apprécié/
regretté que son fils ait peint la voiture ?
b. ??Dans QUELLE année avez-vous découvert avant-hier que
Stendhal avait déjà écrit quelques paragraphes *d'Armance* ?
c. ??Voilà l'année pendant laquelle nous avons découvert
avant-hier que Stendhal avait déjà écrit quelques para-
graphes *d'Armance*
- (11) a. ??QUI as-tu regretté qui ne t'a pas aidé pour la fête ?
b. ??QUI as-tu compris qui organiserait le colloque ?
c. ??Voilà la personne que je savais qui organiserait le colloque

Il est important de se rendre compte que ces phrases n'ont pas le statut des violations du PCV qui sont généralement beaucoup plus fortes. On peut à cet effet comparer les phrases précédentes aux phrases suivantes qui sont exclues par le PCV :

- (12) a. *Avec quelle peinture Louis savait-il très bien qui aurait
peint la voiture ?
b. *Dans quelle année avez-vous découvert avant-hier qui a
vraiment écrit *Mensagem* ?

Ces phrases n'ont pas d'interprétation-écho possible. Dans le cadre des Barrières, les phrases dans (12) sont exclues par le PCV : la trace adjointe à VP dans la subordonnée n'est pas gouvernée par l'antécédent par sa trace intermédiaire dans la position Spéc, CP subordonnée, puisque cette position est occupée par *qui*. La trace intermédiaire adjointe au VP principal ne peut gouverner au-delà de la barrière 'héritée' que constitue la subordonnée (Chomsky 1986:11). Si seul le PCV était en jeu, on s'attendrait à des phrases dont l'acceptabilité serait nettement plus faible que celle de (10-11). On peut alors proposer que l'acceptabilité des phrases (lab) soit réinterprétée comme celle de (10-11). Si ces jugements sont corrects, l'asymétrie qui nous intéresse reste intacte, même après la réévaluation des phrases concernées. Le fait que les traces des compléments du verbe sont théta-gouvernées jouera certainement un rôle dans l'explication de (1c). Il nous reste maintenant à expliquer l'asymétrie en question.

Comme dans le cas des îles négatives, nous aimerions relier les restrictions sur l'extraction des éléments *qu-* en dehors des subordonnées factives à une propriété lexicale moins connue des verbes factifs. Cette propriété lexicale concerne la sélection des subordonnées *qu-*. Il est vrai que les verbes factifs ne sélectionnent pas de subordonnées introduites par *si* (13a). Les subordonnées qu'on pourrait identifier comme des subordonnées *qu-* sont en fait des relatives sans tête (Hirschbühler 1976, 1978, Harbert 1983), comme on peut le déduire du contraste illustré dans (14).

- (13) a. *Je regrette/ aime si Louis vient à la fête
b. Je regrette ce que Louis a vu

- (14) a. Je me demande quelle maison Louis a vue
b. *Je regrette quelle maison Louis a vu

Il est cependant important de noter que les verbes factifs sélectionnent des subordonnées *qu-* qui ne sont pas des relatives libres ni des questions ou des réponses indirectes. Les verbes factifs sélectionnent des subordonnées introduites par un élément *qu-* adjoit.¹ Les verbes non factifs ne possèdent pas cette propriété sélectionnelle.

- (15) a. J'aime/ déteste/ regrette quand/ comment tu chantes cette
chanson
b. *Je veux/ prétends/ crois quand/ comment tu chantes cette
chanson

Ces observations nous obligent à formuler quelques remarques à propos de l'interprétation classique des subordonnées *qu-* comme impliquant des questions ou des réponses (Baker 1970, Bresnan 1972), et à propos des conditions qui permettent l'apparition des subordonnées *qu-*. Tout d'abord, il est important de se rendre compte que la valeur de C° qui détermine le déplacement *qu-* ne coïncide pas nécessairement avec l'interprétation des constructions *qu-* comme des questions ou des réponses. Cela ne doit pas étonner : après tout, les phrases relatives impliquent le déplacement *qu-* sans pour autant donner lieu à des interprétations interrogatives ou déclaratives. Il n'y a donc pas de raison *a priori* pour que l'interprétation de toutes les subordonnées *qu-* doive correspondre à des questions ou des réponses. Mais ce qui détermine le déplacement *qu-* dans les subordonnées factives, et pourquoi le déplacement *qu-* dans les subordonnées des verbes factifs est limité à des adjoints n'est pas clair. Nous ne pouvons résoudre cette question ici : il suffit pour l'instant d'accepter que tant le déplacement *qu-* que la restriction aux adjoints sont déterminés par les restrictions imposées au C° subordonné par les verbes factifs. Le déplacement *qu-* dans les subordonnées factives est donc déterminé par la valeur *+qu-* de ce C°, en accord avec le principe suivant proposé par Rizzi (1990b:9), qui réinterprète le Principe d'Interprétation Complète de Chomsky (1988) :

- (16) a. Each *+Wh-* X° must be in a Spec-Head relation with a *Wh-*
phrase
b. Each *Wh-* phrase must be in a Spec-Head relation with a
+Wh-X°

Prenons donc au sérieux la proposition de Rizzi (1990b) selon laquelle chaque syntagme *qu-* doit être déterminé par une valeur *+qu-* dans C, et essayons de voir comment cette propriété permet d'expliquer les restrictions sur l'extraction qui nous intéressent ici. Nous ne tiendrons pas compte de la restriction du déplacement *qu-* dans ces subordonnées aux adjoints, mais nous accepterons seulement que cette restriction est indépendante du principe énoncé dans (16).

Nous aimerions suggérer que le comportement des subordonnées factives comme des îles par rapport à l'extraction est dû à l'incompatibilité du trait *qu-* du C° subordonné avec le trait *qu-* du C° de la proposition principale. Un élément *qu-* qui se déplace de façon successivement cyclique vers le Spéc, CP de la proposition principale reçoit nécessairement le trait *qu-* lexicalement déterminé du C° subordonné au moment de passer par la position Spéc, CP, grâce à l'accord Spéc-Tête. Il est raisonnable de faire l'hypothèse que la valeur *qu-* donnée à l'élément *qu-* dans la subordonnée est incompatible avec la valeur *qu-* du C° de la principale. Le déplacement successivement cyclique, l'accord Spéc - Tête, et les restrictions lexicales du verbe principal sur le C° subordonné conspirent donc à donner deux valeurs *qu-* différentes à l'élément *qu-* en question. La restriction sur la compatibilité des valeurs *qu-* peut tout naturellement être incorporée dans la formulation de (16b) si l'on stipule que tout élément *qu-* doit être dans une relation Spéc-Tête avec un seul X° +*qu-*. L'incompatibilité des deux valeurs *qu-* donne lieu à des interprétations marginales. On pourrait même aller jusqu'à dire que l'interprétation-écho dans (1ab) et (10-11) est le résultat de l'absence de l'accord Spéc-Tête dans la proposition principale. Les verbes non factifs comme *croire*, les verbes de volonté, et les verbes du type *prétendre* n'assignent pas de valeur +*qu-* à la tête C° de la subordonnée qu'ils sélectionnent. Les éléments *qu-* qui se déplacent vers le Spéc, CP supérieur ne reçoivent donc pas de trait *qu-* en passant par le C° subordonné. Il s'en suit qu'il n'y aura donc aucune incompatibilité de traits *qu-* pour l'élément *qu-* dans le Spéc, CP de la principale, comme l'attestent les phrases (2).

Cette analyse n'explique pas l'acceptabilité relative de (1c). Rappelons cependant que les traces *qu-* des compléments du verbe subordonné sont thêta-gouvernées et donc gouvernées de façon appropriée, tandis que les traces *qu-* du sujet et des adjoints doivent être gouvernées par l'antécédent pour être gouvernées de façon appropriée. En d'autres mots, les éléments *qu-* sujets et adjoints doivent se déplacer en passant par la position Spéc, CP de la subordonnée pour que leurs traces soient gouvernées par l'antécédent, mais les éléments *qu-* compléments du verbe ne doivent pas passer par cette position en vertu du gouvernement thématique du verbe qui les sélectionne. Par conséquent, seuls les éléments *qu-* compléments du verbe peuvent se déplacer en dehors de la subordonnée sans passer par le Spéc, CP subordonné. De cette façon, ces éléments *qu-* ne reçoivent pas la valeur *qu-* du C° subordonné, et

évitent donc l'incompatibilité *qu-*. Les éléments *qu-* en question ne dépassent que la barrière du CP subordonné - barrière par héritage de IP - en se déplaçant vers le Spéc, CP de la principale. Ceci résulte en une violation légère de la contrainte des îles *qu-* qui est reflétée dans l'acceptabilité légèrement moindre de (1c). En vertu de leurs propriétés de gouvernement stipulées par le PCV, les éléments *qu-* sujets et adjoints n'ont pas cette option, et leur extraction successivement cyclique donne nécessairement lieu à des violations de compatibilité *qu-* nettement moins acceptables (1ab).

Cette analyse de l'extraction des compléments *qu-* de la subordonnée offre une explication pour l'observation de Kayne (1981) et Adams (1985) que l'Inversion Stylistique est uniquement possible dans les subordonnées des verbes non factifs :

- (17) a. Le livre que Jean croit que Marie aime (=Adams 1985:(1a))
 b. Le livre que Jean croit qu'aime Marie (=Adams 1985:(1b))
- (18) a. Le livre que Jean regrette que Marie aime (=Adams 1985:(2a))
 b. *Le livre que Jean regrette qu'aime Marie (=Adams 1985:-(2b))

Dans l'analyse présentée ici, l'absence d'Inversion Stylistique dans les subordonnées factives est prédite par le fait qu'il n'y a pas de trace *qu-* dans le Spéc, CP de la subordonnée. Notre analyse ne requiert pas de stipulation spéciale pour (18), et est entièrement en accord avec l'analyse de Kayne & Pollock (1978).

4. Conclusion

L'approche présentée ici rend compte des îles négatives et factives par le recours à la valeur sémantique du C° subordonné qui est lexicalement déterminée par le verbe constructeur. Dans le cas des îles négatives, les verbes de croyance donnent une valeur spécifique au C° subordonné qui lui permet de fonctionner comme une variable de la négation. Dans le cas des îles factives, le verbe principal donne une valeur +*qu-* au C° subordonné. Ces propriétés lexicales exprimées sur C° interagissent avec des principes généraux de la grammaire concernant les relations entre

opérateurs et variables, l'accord Spéc-Tête, et la compatibilité de traits *qu-* pour produire la variété de données requise. Le PCV n'est qu'indirectement impliqué dans l'explication des asymétries par rapport à l'extraction observées ici dans la mesure où ce principe veille à ce que les éléments *qu-* sujets et adjoints se déplacent de façon successivement cyclique. Finalement, il est important de souligner que cette approche formelle dans le cadre des Barrières (Chomsky 1986) permet de rendre compte des différents degrés d'acceptabilité que présentent les phrases concernées.

Notes

* J'aimerais remercier Richard Larson, Ljiljana Progovac, Mel Scullen, and Raffaella Zanuttini pour leurs suggestions utiles. Cet article est dédié à Nicolas Ruwet dont les travaux m'ont toujours servi de guide pour explorer la richesse des rapports entre syntaxe et sémantique.

1. Il est intéressant de noter que les compléments *qu-* des verbes factifs sont limités aux subordonnées à temps fini :

i. *J'aime/ déteste quand/ comment chanter cette chanson

Cette restriction est due au fait que les subordonnées *qu-* infinitives ont une valeur déontique (cf. Rooryck 1991b) : *Je lui ai demandé que faire* ne signifie pas 'Je lui ai demandé ce que je ferai', mais 'Je lui ai demandé ce qu'il faut faire' ou 'Je lui ai demandé ce que je peux/ dois faire'. Cette valeur déontique implique que la valeur de vérité de la subordonnée n'est pas assurée. Cette valeur de vérité non réalisée de l'infinitif *qu-* qui est exprimée dans C est incompatible avec la restriction imposée sur le C subordonné par le verbe factif qui exige une valeur de vérité réalisée.

Bibliographie

- ADAMS, M., 1985, "Government of Empty Subjects in Factive Clausal Complements, *Linguistic Inquiry* 16.305-313.
- BAKER, C.L., 1970, "Notes on the Description of English Questions. The Role of an Abstract Question Morpheme". *Foundations of Language* 6.
- BRESNAN, J., 1972, *Theory of Complementation in English Syntax*. Ph.D. dissertation, Cambridge : MIT.
- CHOMSKY, N., 1986, *Barriers*. Cambridge : The MIT Press.

- CHOMSKY, N., 1988, "Some notes on the economy of derivation and representation". (ms. MIT)
- CORNULIER, B., 1974, "Sur une règle de déplacement de négation". *Le Français moderne*. 41.43-57.
- HARBERT, W., 1983, "On the Nature of the Matching Parameter". *The Linguistic Review* 2.237-284.
- HIRSCHBÜHLER, P., 1976, "Two analyses of free relatives in French". *Papers from the Sixth Meeting of the NELS, Montréal Papers in Linguistics* III, 137-152.
- HIRSCHBÜHLER, P., 1978, *The Syntax and Semantics of Wh- Constructions*. Ph. D. dissertation, University of Massachusetts.
- HORN, L., 1978, "Remarks on Neg-Raising". *Syntax and Semantics* 9, Peter Cole (éd), 129-220. New York : Academic Press.
- HORN, L., 1989, *A natural History of Negation*. Chicago : The University of Chicago Press.
- KAYNE, R., 1981, "ECP Extensions". *Linguistic Inquiry* 12.93-133.
- KAYNE, R. & POLLOCK, J.-Y., 1978, "Stylistic Inversion, Successive Cyclicity, and Move-NP in French". *Linguistic Inquiry*, 9. 595-621.
- KAYNE, R., 1986, "Connexité et inversion du sujet". *La grammaire modulaire*, Mitsou Ronat & Daniel Couquaux (éds). Paris : Ed. de Minuit.
- KAYNE, R., 1990, "Romance Clitics and PRO". *Proceedings of NELS* 20. Amherst : GLSA.
- KIPARSKY, P. & KIPARSKY, C., 1970, "Fact". *Progress in Linguistics*. Manfred Bierwisch & Karl Heidolph (éds). The Hague : Mouton.
- KOSTER, Jan, 1984, "On Binding and Control". *Linguistic Inquiry*. 15. 417-459.
- KROCH, A., 1989, "Amount Quantification, Referentiality, and Long *wh*-Movement". (ms. University of Pennsylvania.)
- LAKOFF, G., 1970, "Pronominalization, Negation and the Analysis of Adverbs". *Readings in English Transformational Grammar*, Roderick Jacobs & Peter Rosenbaum (éds). Waltham : MA : Ginn.
- MELIS, L., 1988, "Les propositions enchevêtrées, des complétives ou des relatives interrogatives ?" *Neuphilologische Mitteilungen* 67.189-196.
- RIZZI, L., 1990a, "Relativized Minimality". Cambridge MA : The MIT Press.
- RIZZI, L., 1990b, "Speculations on Verb Second". *Grammar in Progress : GLOW Essays for Henk Van Riemsdijk*, Joan Mascaró & Marina Nespor (éds), 375-386. Dordrecht : Foris.
- ROSS, J., 1984, "Inner Islands". *Proceedings of the 10th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Claudia Brugman and Monica Macaulay (éds), 258-265.
- ROORYCK, J., 1991a, "Deriving Negative and Factive Islands Without the ECP". (ms., Indiana. University)
- ROORYCK, J., 1991b, "V-C Government and Aspectual Coindexation : Deriving Control Without Control Theory". (ms., Indiana University)

- ROUVERET, A., 1980, "Sur la notion de proposition finie : gouvernement et inversion". *Langages* 60.
- RUWET, N., 1982, *Grammaire des insultes et autres études*. Paris : Le Seuil
- RUWET, N., 1983a, "Montée et contrôle : une question à revoir". *Analyses grammaticales du français*, *Revue Romane* no. spécial 24, Michael Herslund, (éd). Kobenhavn : Romansk Institut.
- RUWET, N., 1983b, 'Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative'. *Revue québécoise de linguistique* 13.1, 9-146.
- RUWET, N., 1984, "Je veux partir - *Je veux que je parte. A propos de la distribution des complétives à temps fini et des compléments à l'infinitif en français". *Cahiers de Grammaire* 7:75-138.
- STOWELL, T., 1982, "The tense of infinitives". *Linguistic Inquiry* 13:561-570.
- TRAVIS, L., 1984, *Parameters and Effects of Word Order Variation*. Ph. D. dissertation, MIT.
- ZUBIZARETTA, M.-L., 1982, "Theoretical Implications of Subject Extraction in Portuguese". *The Linguistic Review* 2:79-96.